

DOMPLUS S’AFFICHE AUX CÔTES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE (FFC) A L’OCCASION DU FESTIVAL DU BIEN VIVRE

Dans le cadre de leur partenariat pour les 50 ans de la FFC, DOMPLUS, la société d’intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services, qui assure des prestations de conseil et d’accompagnement sur des thématiques telles que l’avancement en âge, le handicap (...), soutient le Festival du Bien Vivre qui aura lieu le 6 septembre prochain à Paris.



L’engagement de DOMPLUS, pour soutenir la FFC, association de référence dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires qui concernent, notamment, plus de 2,2 millions de malades en France, et en concerne 16 millions (stress, diabète, cholestérol, tabagisme, hypertension artérielle, etc.), s’inscrit dans sa démarche « **Priorité à la personne** » et son activité en matière de prévention santé à destination des salariés.

Dans ce domaine, DOMPLUS a lancé, fin 2013, un service de prévention santé à la carte et en ligne, « **La santé, priorité à la personne** ».

Ce service permet à l’entreprise de construire un programme global pour l’amélioration de la santé et du bien-être de ses salariés en toute sécurité et confidentialité (serveur sécurisé, pas d’accès aux données individuelles...etc.). L’outil d’auto-évaluation et de prévention en ligne propose notamment une gamme de services modulaires d’amélioration à la santé et permet au salarié de réaliser un checkup santé global (diabète, tabac, sommeil, stress, forme physique ...etc.).

Aujourd’hui, 2,8 millions de salariés ont accès aux services d’intermédiation recouvrant les domaines de l’équilibre vie privée – vie professionnelle, prévention, santé ou encore des questions autour de l’accès à l’emploi et au logement (...etc.), proposés par DOMPLUS.

A propos de DOMPLUS

Créée il y a quatorze ans au Canada avec DOMPLUS Inc., DOMPLUS est une société d’intermédiation à distance et par téléphone dans le secteur des services qui assure pour le compte d’entreprises et de grands donneurs d’ordre de la protection sociale des prestations de conseil et d’accompagnement à destination de leurs publics (adhérents, clients ou encore salariés) sur des thématiques globales liées aux préoccupations de la vie quotidienne : conciliation vie privée/vie professionnelle, bien-être au travail, soutien aux aidants, passage à la retraite, ruptures familiales, avancement en âge, handicap, etc.

Contact presse DOMPLUS : Audrey Donnenfeld – ADRP - 06 30 10 76 90 –
audrey.donnenfeld@ad-rp.fr